



SAVS

Situé au sein de la Plateforme de services, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale comporte 80 places, dont 30 places dédiées à des adultes en situation de handicap psychique, mais dont la réalisation du projet de vie ne nécessite pas un accompagnement par une équipe soignante.

50 places sont destinées aux adultes atteints d'un handicap physique, intellectuel, sensoriel ou mental.

Les objectifs

- Accompagner vers une **insertion** et une **autonomie sociale et professionnelle**.
- Soutenir dans la **stabilisation du parcours** de la personne.
- Elaborer avec la personne le **projet d'accompagnement personnalisé**.

Trois points essentiels pour un accompagnement réussi

- Manifester une volonté pour un **accompagnement social**.
- Être **acteur de son accompagnement** en fonction de ses capacités.
- S'engager à bénéficier, dans le cadre de son projet et si nécessaire, d'un **suivi médical** ou d'une **démarche de soin**.

Le petit +

- **La santé** : bilan de santé, mise en place de suivi médical...
- **L'administratif** : ouverture de droits liés au handicap ou à la situation sociale...
- **L'emploi** : aide à la recherche en partenariat avec Pôle Emploi, Cap Emploi, IHY, les missions locales.
- **Le logement** : accompagnement, recherche, maintien.
- **La vie sociale** : famille, quotidien, loisirs, vacances.

Le SAVS fait partie de la Plateforme de services qui comprend également un SAMSAH et un CAJ, regroupés dans un même lieu.

De façon transversale au sein du Pôle Accompagnement, les personnes accompagnées bénéficient de l'appui d'une référente de parcours et d'une animatrice de la pair-aidance. Il s'agit d'une prestation innovante au profit d'un accompagnement global avec un partage des savoirs expérimentiels de chaque personne accueillie dans une des structures du Pôle Accompagnement.

Plateforme de services /
Service
d'Accompagnement
à la Vie Sociale

Av. de la Mauldre
Village d'Entreprises - bât. 2
78680 Epône

01 30 22 07 57
pds-secretariat@hvs78.org

